



**HAL**  
open science

# Les projets de reconversion par la culture des anciens sites miniers du Nord-Pas-de-Calais. Les politiques culturelles du Bassin minier en question

Camille Mortelette

## ► To cite this version:

Camille Mortelette. Les projets de reconversion par la culture des anciens sites miniers du Nord-Pas-de-Calais. Les politiques culturelles du Bassin minier en question: Carte blanche à un jeune chercheur.. *Historiens et géographes*, 2020, 451. hal-04279027

**HAL Id: hal-04279027**

**<https://hal.science/hal-04279027>**

Submitted on 10 Nov 2023

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**Camille Mortelette**

**Les projets de reconversion par la culture des anciens sites miniers du Nord-Pas-de-Calais. Les politiques culturelles du Bassin minier en question**

*Entre 2013 et 2019, j'ai mené une thèse de doctorat en géographie sur les anciens sites miniers du Bassin minier du Nord-Pas-de-Calais qui ont fait l'objet d'une reconversion par la culture. Il s'agissait de mettre en miroir les politiques culturelles de patrimonialisation et d'implantation d'équipements culturels et l'appropriation habitante. Cette thèse, conduite à l'Université d'Artois au sein de l'Unité de Recherche Discontinuités, a bénéficié d'un contrat doctoral de trois ans, financé en partie par le Conseil Régional du Nord-Pas-de-Calais, puis des Hauts-de-France. Elle a reçu en 2020 le prix d'encouragement à la recherche décerné par l'Université Populaire Mineurs du Monde et l'association Gauhéria. Le présent article vise à en expliciter les principaux résultats, la version intégrale du manuscrit est disponible en ligne : <https://hal.archives-ouvertes.fr/tel-02478106/>*

Cette thèse a pour origine l'étonnement scientifique face à l'ouverture du musée du Louvre à Lens, précédée de l'inscription du Bassin minier au patrimoine mondial de l'Unesco au titre de « paysage culturel évolutif vivant » en 2012, dans un territoire postindustriel en crise aux représentations négatives persistantes. Elle a pour objet d'interroger les projets de reconversion d'anciens sites miniers par la culture et de mettre en regard les enjeux territoriaux identifiés par les acteurs locaux avec l'appropriation habitante de ces projets. Cette question de l'instrumentalisation de la culture par l'action publique (Vivant, 2006) dans les territoires postindustriels ou en déshérence est particulièrement intéressante car elle semble a priori reposer sur la reproduction d'un modèle de développement exogène sans garantie de succès en particulier (Lusso, 2009 ; Bailoni, 2014). On entend, en effet, beaucoup parler d'« effet Bilbao » et l'ouverture du Louvre à Lens n'a, à ce titre, pas fait exception. Au moment de son inauguration, la presse locale et nationale titrait bien souvent sur les espoirs de relance économique que portait avec lui le nouveau musée du Bassin minier. L'expression – assez mal choisie, il faudrait plutôt parler d'effet Guggenheim (Fagnoni, Gravari-Barbas, 2015) puisque c'est au musée que l'on associe la 'renaissance' de la capitale basque – désigne une opération urbanistique (l'implantation d'un équipement culturel prestigieux à l'architecture iconique) qui serait à l'origine de la régénération urbaine du quartier qui l'accueille et, plus généralement, du redéveloppement territorial grâce au changement d'image de la ville concernée, le développement d'une filière touristique et, plus largement, un retour à l'attractivité. De fait, on prête à la culture de nombreuses potentialités comme celle de pouvoir aider à la recréation du lien social (Auclair, 2006) mais il semble que, notamment depuis la diffusion des théories de Charles Landry sur les villes créatives (2000) et Richard Florida sur les classes créatives (2002) (voir à ce sujet Vivant, 2009), ce soit surtout les potentialités économiques de la culture qui intéressent les pouvoirs publics et notamment les élus locaux. On ne cite plus les nombreux événements relatifs aux Capitales Européennes de la Culture, la profusion de musées dessinés par les fameux *starchitectes* ou le réemploi de friches en lieux culturels, de manière permanente ou transitoire.

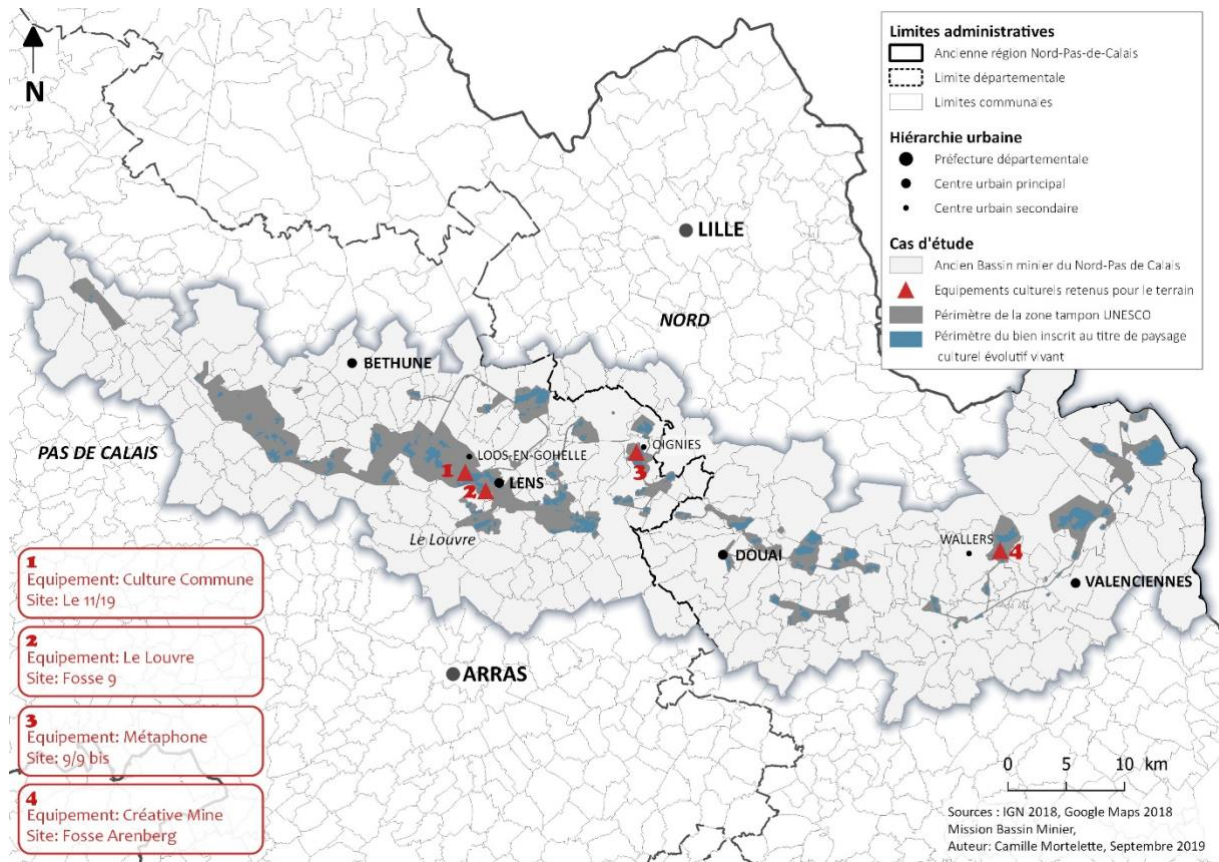
Aussi, la recherche doctorale menée s'inscrit-elle dans les travaux anglophones qui montrent depuis les années 1980 (Zunkin, 1982 ; Harvey, 1989) comment la culture est devenu un instrument de l'action publique à des fins essentiellement économiques dans les quartiers marginaux des métropoles (Bianchini, Parkinson, 1993, Bianchini, 1999) ou dans les territoires postindustriels en déclin (García, 2004 ; Miles, Paddison, 2005). Elle s'insère également dans les recherches plus récentes en géographie

française (nous avons déjà cité Elsa Vivant, Marc Bailoni et Bruno Lusso) qui interrogent les conditions de transfert de ce modèle de développement exogène par la culture dans une perspective critique. À l'instar de ces géographes, nous questionnons la pertinence du choix de la revitalisation d'un territoire par la culture, pas simplement en raison des incertitudes quant à ses potentialités économiques, mais surtout en raison d'un potentiel rejet ou non-appropriation de ces projets culturels par les habitants. En effet, les travaux évoqués discutent la pertinence d'implanter des équipements culturels élitistes dans des quartiers ou des territoires où les pratiques culturelles légitimes sont assez faibles en moyenne ou proposent des activités culturelles sans lien avec l'identité du territoire. Pourtant, si cette absence d'appropriation habitante est généralement présentée comme étant un des obstacles majeurs à la prise de la « greffe culturelle », elle n'est que rarement au cœur des approches développées. C'est en partie pour combler cette lacune que nous avons souhaité donner une place importante aux habitants dans le travail mené. Aussi, l'implantation d'équipements culturels sur les anciens sites miniers, ainsi que la patrimonialisation de ces derniers, est notamment analysée par le prisme de leurs représentations, de leurs imaginaires et de leurs pratiques spatiales. Cette approche fait d'autant plus sens dans le cas du Bassin minier que les projets culturels majeurs (à savoir l'ouverture du Louvre Lens et l'inscription Unesco) sont présentés par les acteurs locaux comme étant une reconnaissance de la part de l'État ou des instances internationales. En effet, les discours évoquent régulièrement les efforts, voire les sacrifices, menés par la population au moment de l'exploitation minière, un abandon des pouvoirs publics, notamment de l'État, au moment de la fin de l'activité, les difficultés socio-économiques importantes du territoire. Les projets culturels cités sont donc présentés comme des compensations, comme des actes de réparation. Cependant, les habitants sont-ils réellement les principaux destinataires de ces politiques culturelles ? Dans quelle mesure se sentent-ils concernés par ces dernières ? Quel impact ces reconversions et cette patrimonialisation ont-elle sur leur manière de percevoir le territoire et de l'habiter ?

La thèse propose alors de considérer ce que la **resémantisation** (Reitel, 2010) des anciens sites miniers, soit leur changement de fonction, de forme et d'ambiance, opérée par leur reconversion en lieux culturels impliquent en termes de **renouvellement des territorialités** (Raffestin, 1985), à savoir leur rapport au territoire dans ses dimensions matérielles et idéelles. C'est à la conjonction de ces deux processus en tension que nous avons formulé notre questionnement principal. Nos travaux ont donc pour ambition de comprendre ce qui pousse l'action publique à se saisir de modèles de (re)développement par la culture, notamment par l'implantation d'un équipement culturel dit *flagship* (Bianchini et al., 1992 ; Smyth, 1994) – ou vitrine – et de confronter les discours de légitimation de ces projets qui mettent les populations locales au cœur de leurs registres de justification à l'appropriation habitante. Ils ont également comme objectif d'interroger l'impact de ces projets sur les pratiques spatiales des sites miniers, anciens hauts lieux de la domination patronale, et les imaginaires qu'ils véhiculent, notamment à travers leur changement de fonction, de forme et leur patrimonialisation.

Pour ce faire, nous avons concentré notre étude sur quatre cas de reconversion envisagés comme complémentaires en raison de généalogie et de modes de faire urbanistiques (requalification ou démolition-reconstruction) et culturels (démocratisation ou démocratie de la culture) divers. D'abord, la Scène Nationale Culture Commune sur la base 11/19 de Loos-en-Gohelle (62), le musée du Louvre Lens sur la fosse 9 de Lens (62), la salle de concert du Métaphone sur le site du 9/9bis de Oignies (62) et le projet dédié à l'image *creative mine* sur la fosse Arenberg de Wallers (59) (lieu de tournage du film 'Germinal' de Claude Berri).

Figure 1 : Présentation et localisation des cas d'étude abordés dans la thèse :



Source : C. Mortelette, 2019. Réalisation : T. Guy. Conception : C. Mortelette

Figure 2 : Culture Commune sur le site du 11/19 à Loos-en-Gohelle (62)



Source : C. Mortelette, 2016

Figure 3 : Le Métaphone sur le site du 9/9bis à Oignies (62)



Source : C. Mortelette, 2016

Figure 4 : *Creative mine* sur la fosse d'Arenberg à Wallers (59)



Figure 5 : Le Louvre sur la fosse 9 de Lens (62)



Source : C. Mortelette, 2016

Ce travail s'appuie sur une méthodologie de recherche essentiellement qualitative qui se décline en trois axes principaux : des entretiens avec les tenants de l'action publique locale, à la fois culturelle et territoriale, des entretiens qualitatifs avec les riverains des quatre équipements mentionnés mais aussi, dans une démarche plus quantitative, des questionnaires avec les usagers des équipements culturels et. Lors de ces entretiens, des techniques d'enquête originales à partir de commentaire d'images et de paysages ont été éprouvées. Cette démarche a également été alimentée par des moments d'observation non participante lors des temps collectifs organisés par l'ingénierie territoriale locale, une observation participante d'une résidence artistique dans la cité des Provinces de Lens, de nombreuses observations des pratiques spatiales des sites miniers et la consultation des archives du Conseil Régional des Hauts-de-France et de la ville de Lens.

Les résultats de la thèse s'organisent en trois temps. Le premier a pour objet de caractériser la trajectoire territoriale du Bassin minier depuis son émergence, en tant qu'entité géographique née d'une activité mono-industrielle, jusqu'à aujourd'hui. L'objectif du deuxième volet est d'analyser les modalités de l'action publique relatives à la culture depuis la fin de l'exploitation du charbon afin d'en mettre en avant les évolutions et ruptures. Il singularise notamment les projets du Louvre Lens et de l'inscription Unesco comme étant force de renouvellement territorial tant en termes de changement de regard, de structuration d'une gouvernance spécifique et d'impact pour la population. La troisième partie a pour objet de mettre en perspective les changements à l'œuvre du Bassin minier avec leur réception par la population locale dans un rapport de quotidienneté à l'espace notamment grâce au *Droit à la ville* (Lefebvre, 1968). Elle nous a permis de caractériser l'effet des tentatives de

resémantisation du territoire sur la perception des habitants et son impact sur le renouvellement de la territorialité en interrogeant les représentations, d'une part, et les pratiques spatiales, d'autre part.

Revenons à présent sur les détails des résultats principaux de notre recherche suivant les trois axes énoncés ci-dessus. La première partie, assez classiquement, revient en détails sur le cadre théorique et la méthodologie adoptée. Elle est également l'occasion d'interroger la trajectoire territoriale du Bassin minier en mettant en perspective comment l'activité économique a agi comme un révélateur des différentes étapes de cette trajectoire. En effet, les logiques économiques (pour l'extraction et la commercialisation du charbon) ont présidé aux choix d'organisation spatiale et de formes urbaines, d'où l'énonciation d'un système spatial minier (Baudelle, 1994). Les logiques patronales (via le contrôle social et l'hygiénisme par exemple) ont également été déterminantes et ont fait du Bassin minier un territoire singulier, voire hétérotopique (Foucault, 1967). La territorialisation du Bassin minier est donc fortement tributaire des activités liées au charbon et la cessation de l'activité ne s'en est fait que plus durement ressentir, d'où une déterritorialisation particulièrement marquée avec l'effacement conjoint d'une activité économique donc, mais aussi d'un métier, de formes urbaines et de marqueurs paysagers (de nombreux chevalements, terrils et carreaux de mine ont disparu soit par démolition, soit par réemploi immédiat), d'acteurs liés au charbon (comme Charbonnages de France même si cela fut progressif) et la dilution progressive de solidarités liées au travail. Le territoire du Bassin minier tel qu'il avait été conçu et organisé devient alors obsolète. Néanmoins, cette multiplication de handicaps structurels a également constitué le point de départ de la reterritorialisation du Bassin minier. En effet, les acteurs publics locaux, avec la constitution de la Conférence Permanente pour le Bassin Minier en 1998 et la création de la Mission Bassin Minier en 2000 grâce au Contrat de Plan État-Région 2000-2006 ont permis une saisie collective des enjeux territoriaux de l'après-mine en termes urbains et sociaux, avant tout. En outre, malgré le mouvement de déterritorialisation, la persistance des traces de l'exploitation (conjuguée à leur patrimonialisation progressive par l'action publique) dessinait encore un territoire auquel des pratiques, des représentations et des imaginaires étaient encore fortement attachés. D'où une proposition de considérer le Bassin minier comme un bassin fantôme à partir de la notion de frontière fantôme (von Hirschhausen, 2017). Le Bassin minier apparaît donc encore aujourd'hui comme un territoire singulier, qui se distingue, à l'échelle de l'ancienne région Nord-Pas-de-Calais. Dans ce contexte, les politiques culturelles menées contribuent-elles au renforcement de cette distinction ou, au contraire, sont-elles facteur de standardisation, d'uniformisation ?

Pour contextualiser la structuration des politiques culturelles, nous souhaitons insister sur une approche diachronique pour souligner les évolutions et ruptures potentielles dans la manière dont les acteurs locaux se sont saisis de la question de la reconversion culturelle et de la patrimonialisation. La thèse démontre la complexité des imbrications entre logiques nationales (décentralisation et prise de compétence des intercommunalités, généralisation du modèle de la ville créative, entre autres), et spécificités locales (encadrement des pratiques, territoire fragmenté et pratiques culturelles légitimes en moyenne faibles) grâce à la notion de configuration culturelle territoriale (Sibertin-Blanc Lima, 2014). La notion de gouvernance culturelle (Guillon, 2011) est le second pilier de cette analyse qui permet de montrer comment les projets culturels ont servi à structurer l'action publique grâce à l'émergence de nouveaux acteurs et le renouvellement des scènes de l'action publique. Cette démarche a également permis de préciser le bouleversement induit par l'ouverture du Louvre Lens et l'inscription du Bassin minier au patrimoine mondial de l'Unesco en 2012, notamment en termes de rapprochement des politiques culturelles et économiques. À la suite, ces deux projets sont analysés conjointement en partant du postulat qu'ils se distinguent des autres cas d'étude par leur nature

exceptionnelle. Cette singularité a été confirmée par l'enquête qui montre comment ces projets constituent des opportunités, pleinement saisies par les pouvoirs publics, de renouveler l'attractivité du territoire, notamment dans un contexte de tentative de métropolisation de la commune de Lens. Enfin, nous interrogeons plus finement les processus de resémantisation induits par la reconversion, et la patrimonialisation, des anciens sites miniers. Nous avons montré comment patrimonialisation et projets de reconversion pouvaient entrer en tension grâce aux couples mémoire et projet (Fagnoni, 2004) et révérence et irrévérence à l'identité minière des lieux. Le réinvestissement symbolique de ces anciens lieux de travail a permis de souligner certains paradoxes induits par la reconversion par la culture en termes entre promesses d'émancipation et référence constante à la mine comme marqueur identitaire qui tend à enfermer le territoire dans des discours et des images spécifiques.

La troisième partie a pour objet de mettre en évidence l'effet des tentatives de resémantisation du territoire sur la perception qu'en ont les habitants et son impact sur le renouvellement des territorialités en interrogeant les représentations, d'une part, et les pratiques spatiales, d'autre part. En prenant comme point de départ les représentations que les acteurs du territoire ont des habitants, nous avons analysé les dispositifs qu'ils mettent en place afin de les toucher dans leur diversité. Nous avons insisté sur les catégories populaires qui sont, dans les discours, présentées comme faisant partie des publics identifiés comme prioritaires par les équipements culturels étudiés. Nous avons montré que les discours d'intention et les registres de justification étaient parfois en décalage avec les dispositifs de médiation, notamment à cause d'une connaissance imparfaite de ces populations. Une deuxième ambition était d'avoir une meilleure appréciation de l'appropriation des équipements et des hauts lieux patrimoniaux du territoire à travers certains indicateurs comme la fréquentation, et l'attachement des habitants à ces lieux. Cette démarche trouve sa justification dans la définition que donnent Vincent Veschambre et Fabrice Ripoll de l'appropriation qui relève selon eux de « *l'apprentissage et de la familiarisation, conçu comme intériorisation cognitive* » (Veschambre, Ripoll, 2005). Notre réflexion est sous-tendue par ces questions que nous avons abordées à plusieurs échelles : celle du territoire d'abord, celle des sites miniers ensuite. Nous avons montré une appropriation imparfaite à la fois des équipements et des sites miniers malgré une adhésion majoritaire aux projets menés. Les habitants continuent à entretenir une relation complexe avec leur espace vécu notamment à cause d'un rapport ambivalent à l'héritage minier. Nous avons choisi d'aller plus loin dans l'analyse de ce rapport en revenant sur les transformations majeures en cours et de mettre en évidence les effets leviers permis par les projets du Louvre et de l'inscription Unesco mais aussi leurs effets pervers pour les habitants. Malgré des projets pensés comme émancipateurs ou permettant de revaloriser l'espace, mais aussi un récit collectif positif, ils contribuent également à contraindre les habitants dans l'appropriation entière de leur espace quotidien. Enfin, nous avons interrogé plus précisément le poids de la mine comme marqueur identitaire dans les représentations, mais aussi dans les manières d'envisager l'avenir du territoire pour l'action publique. Nous avons alors proposé le concept de **dilemme territorial** (Mortelette, 2019) pour mettre en évidence le caractère insatisfaisant des alternatives entre référence permanente au patrimoine et à une identité minière ou rejet de cette dernière. Ce dilemme territorial est particulièrement accru dans le Bassin minier où l'héritage aujourd'hui valorisé est toujours associé au déclin territorial.

La recherche menée nous invite alors à considérer le Bassin minier comme un territoire en tension entre passé et modernité (Fagnoni, *op. cit.* 2004), logiques locales et globales, dynamiques descendantes et ascendantes. Elle propose, enfin, une réflexion sur l'instrumentalisation par l'action publique de l'héritage minier comme marqueur identitaire et socle narratif pour la mise en récit du territoire qui s'oppose à la nécessité de donner des perspectives d'avenir à la population locale. En



définitive, le Bassin minier s'avère être un cas d'étude particulièrement révélateur des tentatives d'instrumentalisation de la culture à des fins de redéveloppement territorial mais aussi de recréation de lien social (Auclair, 2006) et les difficultés à concilier ces deux ambitions. Cette recherche montre également une ambivalence persistante du rapport à un patrimoine minier et à une mémoire qui peut trouver son explication dans le traumatisme territorial lié à l'exploitation du charbon et à la disparition de l'activité. Elle analyse les tentatives de l'action publique locale pour réparer ce traumatisme à la fois social et paysager par le prisme du développement des politiques culturelles et la revitalisation du territoire et les résistances habitantes essentiellement assimilable à une appropriation inégale de ces politiques.

#### Bibliographie

AUCLAIR Elizabeth, « Comment les arts et la culture peuvent-ils participer à la lutte contre les phénomènes de ségrégation dans les quartiers en crise ? », *Hérodote*, 2006/3, n°122, pp. 212-220

BAILONI Mark, « La reconversion des territoires industriels par la culture dans les villes britanniques : un modèle en crise ? », *Belgeo*, 2014/1

BAUDELLE Guy, *Le système spatial de la mine : l'exemple du bassin houiller du Nord-Pas-de-Calais*, Thèse de doctorat sous la direction de Philippe Pinchemel, Paris I, 1994, 1228 p.

BIANCHINI Franco, "Cultural planning for urban sustainability", in. NYSTRÖM Louise, FUDGE Colin (dir.), *Culture and Cities. Cultural Processes and Urban Sustainability*, Swedish Urban Environment Council, 1999, 496 p.

BIANCHINI Franco, DAWSON J, EVANS R, "Flagship projects in urban regeneration », in. HEALY Patsy et al. (dir.), *Rebuilding the City: Property-Led Urban Regeneration*, Spon, London, 1992, pp. 245-255

BIANCHINI Franco, PARKINSON Mickael, *Cultural Policy and Urban Regeneration*, éd. Manchester University Press, New-York, 1993, 220 p.

FAGNONI Édith, « Amnéville, de la cité industrielle à la cité touristique : quel devenir pour les territoires urbains en déprise ? », *Mondes en développement*, 2004/1, (n°125), pp. 51-66

FAGNONI Édith, GRAVARI-BARBAS Maria (dir.), *Nouveaux musées, nouvelles ères urbaines, nouvelles pratiques touristiques*, éd. PUL, coll. « Géographie Recherche », Laval, 2015, 434p.

FOUCAULT Michel, *Des espaces autres. Hétérotopies*, Conférence au Cercle d'études architecturales, 14 mars 1967, in. *Architecture, Mouvement, Continuité*, n°5 (1984)

GARCIA Beatriz, "Cultural Policy and Urban Regeneration in Western European Cities: Lessons from Experience, Prospects for the Future", *Local Economy*, 2004/4, vol. 19, pp. 312-326

GUILLOIN Vincent, *Mondes de coopération et gouvernance culturelle dans les villes : une comparaison des recompositions de l'action publique culturelle à Lille, Lyon, Saint-Étienne et Montréal*, Thèse de doctorat, Université de Grenoble, 2011

HARVEY David, *The urban experience*, éd. Blackwell, Oxford, 1989, 293 p.

von HIRSCHAUSEN Béatrice, « Leçon des frontières fantômes : les traces du passé nous viennent (aussi) du futur », *L'Espace Géographique*, 2017/2, tome 46, pp. 97-105

LEFEBVRE Henri, *Le droit à la ville*, éd. Anthropos Paris, coll. Société et urbanisme, Paris, 1968, 164 p.

LUSSO Bruno, « Les musées, un outil efficace de régénération urbaine ? Les exemples de Mons (Belgique), Essen (Allemagne) et Manchester (Royaume-Uni), *Cybergeo : European Journal of Geography*, 2009

MILES Steven, PADDISON Ronan, "Introduction: The Rise and Rise of Culture-led Regeneration", *Urban Studies*, 2005, vol. 42, n°5-6, pp. 833-839

MORTELETTE Camille, *Reconversion d'anciens sites miniers en lieux culturels. Enjeux territoriaux et appropriation dans le Bassin minier du Nord-Pas-de-Calais*, thèse de doctorat de géographie, Université d'Artois, 2019, 612p

RAFFESTIN Claude, « Ecogenèse territoriale et territorialité », in. AURIAC F. BRUNET R. (Ed.). *Espaces, jeux et enjeux*, éd. Fayard & Fondation Diderot, Paris, 1986. p. 175-185

REITEL Bernard, *Villes et Frontières : un jeu de construction de territoires*, Mémoire d'Habilitation à Diriger des Recherches, Université de Paris X – Nanterre, 2010

SEMMOUD Nora, *La réception sociale de l'urbanisme*, éd. L'Harmattan, Paris, 2007, 254 p.

SIBERTIN-BLANC Mariette, LIMA Stéphanie, « La configuration culturelle territoriale d'une ville moyenne : trajectoires et tensions. Le cas d'Albi », *EchoGéo*, 2016, n°38

VESCHAMBRE Vincent, RIPOLL Fabrice, « Introduction. L'appropriation de l'espace comme problématique », *Noroi*, 2005/2, n°195

VIVANT Elsa, « L'instrumentalisation de la culture dans les politiques urbaines : un modèle d'action transposable », *Espaces et société*, 2007/4, n°131, pp. 49-66

ZUKIN Sharon, *Loft Living : Culture and Capital in Urban Change*, éd. John Hopkin University Press, Baltimore, 1982, 212p.

ZUKIN Sharon, *The Cultures of Cities*, éd. Blackwell, Oxford, 1995, 322p.